

Le codage des actes au cabinet dentaire : Maîtrisez la CCAM

Dernière mise à jour : 07 septembre 2023

10 novembre 2023 | 14h – 18h

Organisme de formation : CDF Formations
Formateur : Dr Julien CARDONA
Lieu : Bordeaux
Durée de la formation : 4 heures et 0,5 jour
Type de formation : Continue
Format de la formation : Présentiel
Public visé et prérequis : Chirurgiens-dentistes, étudiants et assistants dentaires
Aucun prérequis
Prix syndiqué CDF : 175 €
Prix non syndiqué CDF : 300 €
Prix assistant dentaire : 175 €
Prix étudiant : 50 €
Prise en charge : FIF-PL – OPCO-EP
Nombre de participants : 50
Contact : formations@lescdf.fr

INTRODUCTION

Cette formation vous permet d'appréhender les subtilités d'utilisation de la CCAM pour l'activité en odontologie. Chirurgiens-dentistes comme assistants dentaires, et étudiants en odontologie, la nomenclature des actes est utilisée au quotidien.

Mais êtes-vous sûrs de la maîtriser parfaitement, d'en connaître les détails qui vous permettent de l'optimiser ? Afin de connaître un exercice serein, nous vous conseillons fortement de réaliser cette formation qui se déroulera sur une demi-journée.

OBJECTIFS

- Maîtriser l'outil de classification des actes techniques médicaux
- S'approprier les règles de codage et de la facturation
- Améliorer la codification des actes de la CCAM afin d'éviter les rejets de feuilles de soins (électroniques ou papier)
- Éviter les contestations avec les patients ou les caisses d'assurance maladie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active intégrant : jeux de questions-réponses, échanges et analyse de pratiques
- Supports : diaporama d'animation, pré- et post-tests de connaissance
- Livret pédagogique reprenant l'ensemble du contenu de la formation, remis à chaque participant

PROGRAMME

Un repas est organisé à 12h30, il est possible d'y participer après inscription à la matinée d'assemblée générale de l'UFSBD et des CDF 33 suivies d'un workshop (accessibles à tous). Formulaire d'inscription bientôt disponible ici.

14H00 – 14H30 : Prise de contact, Présentation du déroulé de la formation

14H30 - 15H30 : Module 1 – Le codage des actes de diagnostic, de prévention, de soins conservateurs, d'endodontie, de restaurations partielles

15H30 - 16H00 : Pause

16H00 - 17H00 : Module 2 – Le codage des actes en prothèse, parodontologie, implantologie

17H00 - 17H30 : Conclusion

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Recueil des besoins et attentes des participants par questionnaire en amont de la formation.
- Évaluation tout au long de la formation en lien avec les objectifs pédagogiques.
 - Pré- et post-tests d'autoévaluation des connaissances.
 - quizz pendant la formation
- Questionnaire de satisfaction.

MODALITÉS D'INSCRIPTION & DÉLAIS D'ACCÈS

1 : Inscription et règlement par le bouton « s'inscrire » en haut de cette page Web.

2 : Une confirmation d'inscription vous est envoyée par courriel à réception du formulaire complété et du règlement.

3 : 30 jours avant la formation, vous recevrez par courriel votre convocation avec tous les éléments pour participer à la session.

4 : Vous recevrez sous 7 jours après vos attestations de présence et de règlement.

- *Délai d'accès : les demandes d'inscription peuvent être envoyées jusqu'à 30 jours avant le début de la formation, en fonction des places disponibles. Pour plus d'informations sur les délais des sessions indiquées « complet », merci de nous contacter.*
- *Pour les conditions d'annulation, vous référer aux Conditions Générales de Vente, téléchargeables sur notre site.*



FINANCEMENT & PRISE EN CHARGE

Pour les praticiens libéraux > FIF-PL : à hauteur de 250 €/jour* (dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 750 €/an). Formation d'une demi-journée : 125 €

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF-PL fifpl.fr au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF-PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

*Formation susceptible d'être prise en charge

Pour les praticiens salariés > OPCO-EP : selon barème annuel, renseignements sur www.opcoep.fr

- Informations utiles :
 - NDA de CDF Formations : 11 75 43379 75
 - Lieu : Organisme de formation
 - Modalité d'exécution : présentiel
 - Intitulé du stage : Le codage des actes au cabinet dentaire : Maîtrise la CCAM
 - Dates de début et de fin : 10 novembre 2023 au 10 novembre 2023
 - Durée en heures par stagiaire : 4 heures
 - Durée en jours par stagiaire : 0,5 jour
 - *Le montant HT est égal au montant TTC*
 - Vous aurez également besoin de la convention de formation, téléchargeable sur notre site, ainsi que de ce programme.
- Dans le cadre d'un financement DPC, FIF-PL ou OPCO-EP, n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on vous accompagne dans vos démarches de prise en charge.
- *Notre tutoriel est disponible en téléchargement sur notre site ; il vous aidera à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.*

CDF FORMATIONS, DES FORMATIONS PENSÉES POUR TOUS !

Nous sommes à votre écoute, si vous êtes en situation de handicap, contactez notre Référent Handicap : formations@lescdf.fr.

